Réunion 26 mars 2014 SNUipp-FSU 31
Titulaires remplaçants

En introduction au groupe de travail sur la circulaire "mouvement 2014", l'administration a tenu à informer les représentants des personnels d'une proposition pour **une nouvelle organisation des remplacements dans le département : il serait envisagé une fusion des postes de ZIL et de brigade maladie** au motif d'assurer une continuité du service lors des remplacements qui se prolongent. Aucun point à l'ordre du jour n'évoquait cette fusion. Les organisations syndicales ont découvert le projet de l'administration en cours de réunion.
D'après Monsieur Vial, secrétaire général adjoint, l'IA envisagerait cette mesure depuis son arrivée dans le département.
Selon lui, ce projet fait suite au mécontentement et protestations dont a été destinataire le rectorat (une trentaine de lettres sur des milliers de situations !) concernant les remplacements dans le département. Un ZIL commence un remplacement puis est remplacé par une brigade pour un remplacement plus long ce qui affecterait la continuité pédagogique dans les classes.

A l'heure actuelle, nous sommes toujours sur une communication informelle de l'administration et rien n'est à l'ordre du jour de la CAPD du 1er avril.
Les conséquences, si une telle mesure devait se concrétiser, seraient particulièrement préjudiciables aux missions de remplacement et à leurs spécificités en impactant de fait le fonctionnement et l'organisation de l'ensemble des remplacements.
Cette décision flexibiliserait les remplacements et permettrait, d'après l'administration, une meilleure efficacité.

Conséquences de ce projet :
- flexibilisation professionnelle (les titulaires remplaçants pouvant indifféremment être appelés sur un remplacement court, long, spécialisé) /souplesse donnée à l'employeur;
- Si les moyens ciblés prioritairement pour faire des remplacements courts n'existent plus (Zils), ce sont les remplacements de longue durée qui seront favorisés, d'autant plus qu'il y a pénurie de remplaçants.

Cette fusion ne résoudrait pas le problème du manque de remplaçants et n'améliorerait en rien la qualité du service rendu aux élèves. Bien au contraire, elle dégraderait les conditions de travail des titulaires remplaçants avec une mise en instabilité chronique pour ces personnels.
Il y a dans le système actuel, dont nous exigeons le maintien, une maîtrise professionnelle liée à la durée du remplacement, les enjeux et la responsabilité. Des compétences spécifiques sont développées quant à la typologie du remplacement effectué (maîtrise du terrain: écoles, élèves, lieux pour les Zils).

C'est l'intérêt des salarié-e-s que nous sommes et du service public et de sa qualité. Une telle évolution serait préjudiciables aux collègues remplaçants, aux collègues remplacés et surtout aux élèves.

Propositions d'actions :

- **réunir une intersyndicale départementale sur la question des titulaires remplaçants;**
- **proposer à cette intersyndicale la réunion d'une assemblée générale des titulaires remplaçants et tous les collègues;**
- **Proposer à l'AG rassemblement, audience, pétition selon décisions de l'AG.**

Le SNUipp-FSU 31, avec les collègues, s'oppose à ce projet de fusion et prendra les contacts unitaires nécessaires afin de construire l'action.